

Certificat de Qualification Professionnelle

Animateur Loisir Sportif

Option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

- CQP ALS AGEE-

Modalités de formation : Formation en blended learning
(alternance en centre de formation et à distance – Stage en structure professionnelle)

Faites de votre passion pour le sport, votre métier avec le CQP ALS AGEE. Une formation courte et professionnelle pour animer en sécurité des activités gymniques d'entretien et d'expression en salle ou en milieu extérieur de proximité protégé. Le module Basic Tendance (diplôme fédéral FFEGV) est inclus dans le parcours.

A qui s'adresse cette formation

Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et l'animation des activités physiques et sportives.

Les prérequis

Le candidat au CQP ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation. Les prérequis sont les suivants :

1. Être titulaire d'une attestation de premiers secours à l'entrée en formation « *prévention et secours civiques de niveau 1* » ou équivalent à cette attestation.
2. Être âgé de 18 ans à la date du jury,
3. Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation et disposer d'une autorisation délivrée par le responsable légal,
4. Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation spécifiques à chaque option

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations.

Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée

Avant la formation

Un temps de positionnement sera proposé en amont de la formation

Un questionnaire pré formation vous sera adressé afin de faire le point sur vos connaissances et permettre l'adaptation de la formation à vos besoins.

Objectifs de la formation

L'objectif de la formation est de conduire l'apprenant vers la conception de projets d'animation, de préparer, d'animer et d'encadrer les séances d'activités physiques et sportives dont il aura la charge, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants. Il interviendra également dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées. Afin d'atteindre cet objectif, la formation CQP ALS option AGEE s'organise autour de 3 blocs de compétences :

Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Contenus de la formation

Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

- Repérer les caractéristiques et les besoins des participants en utilisant des outils d'évaluation
- Repérer les objectifs et les ressources de la structure afin de définir les objectifs du cycle de séances
- Elaborer un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer la progression des participants en utilisant une grille de séance
- Installer et préparer le matériel nécessaire à la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer l'intégrité physique des différents publics
- Accueillir les participants à une séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression et adapter sa pédagogie en prenant en compte les besoins spécifiques du/des participants
- Animer la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en utilisant différentes familles d'activités (Cardio-respiratoire, renforcement musculaire, techniques d'expression et techniques douces)
- Mettre en sécurité des pratiquants et des tiers afin de préserver leur intégrité physique tout au long de la séance
- Réaliser le bilan de la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en analysant son déroulement et en fixant des modifications et des ajustements.

Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

- Informer les publics et faire la promotion des activités d'animation, des événements et de l'encadrement physique et sportif de la structure
- Utiliser les outils digitaux pour communiquer avec les publics accueillis en veillant à véhiculer une image positive de la structure
- Organiser les activités d'animation et l'encadrement physique et sportif
- Communiquer et travailler en équipe au sein de la structure

Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

- Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations
- Programmer des actions de formation et de professionnalisation en vue de développer son activité professionnelle

Moyens techniques et pédagogiques

La formation alterne des temps en centre de formation et des temps à distance via la plateforme d'apprentissage dédiée. Des activités interactives vont vous permettre de progresser de manière continue dans vos acquisitions théoriques et pratiques.

Des temps d'accompagnement collectifs et/ou individualisés à distance jalonnent le parcours de formation afin de vous accompagner à chacune des étapes de celui-ci.

Des classes virtuelles seront également proposées afin de vous apporter des contenus de formation mais également pour réaliser des points d'étapes et répondre à vos questions sur les contenus, sur l'alternance ou tout autre demande.

L'application EPGV Learning sur mobile vous permettra de réviser au sein de votre communauté d'apprenant l'ensemble des connaissances de la formation et de préparer au mieux votre certification.

Modalités et délais d'accès

- 3 semaines avant le début de la formation.
- Bulletin d'inscription disponible et téléchargeable sur notre site internet.

Dates, lieux et découpage de la formation

- **Lieu de formation : Salle AG FORM – 34800 CLERMONT L'HERAULT**
- **Tests techniques préalables à l'entrée en formation : Le 16/10/2024**
- **Positionnement de 5h : Présentation de la formation dans son ensemble et définition du parcours individuel de formation, le 16/10/2024**

La formation s'organise comme suit :

- **Classe virtuelle de lancement de la formation (1h) et temps d'accompagnement technique (1h), le 05/11/2024**
- **Temps distanciel N°1 : Ouverture des ressources – 6h**
- **Module N°1 (28h) : Du 26 au 29 novembre 2024**
- **Temps distanciel N°2 : Ouverture des ressources – 8h**
- **Classe virtuelle 2 (CV2) de 2h : Le 17 décembre 2024**
- **Module N°2 (21h) : Du 15 au 17 janvier 2025**
- **Temps distanciel N°3 : Ouverture des ressources – 6h**
- **Classe virtuelle 3 (CV3) de 1h30 : Le 28 janvier 2025**
- **Module N°3 (21h) : Du 12 au 14 février 2025**
- **Temps distanciel N°4 : Ouverture des ressources – 4h**
- **Classe virtuelle 4 (CV4) de 3h : 25 mars 2025**
- **Module N°4 (21h) : Du 12 au 14 mars 2025**
- **Temps distanciel N°5 : Ouverture des ressources – 3h**
- **Classe virtuelle 5 (CV5) de 3h : le 08 avril 2025**
- **Classe virtuelle 6 (CV6) de 1h30 : le 30 avril 2025**
- **Module N°5 (21h) : Du 14 au 16 avril 2025**
- **Classe virtuelle 7 (CV7) de 3h : le 05 mai 2025**
- **Certification des blocs 1/2/3 : 2,5 h : Du 12 au 13 mai 2025**
- **Rattrapage : 26 mai 2025**

- ✓ **Positionnement de 5h**
- ✓ **Les 154h de formation en présentiel et distanciel (hors tests techniques et positionnement), se répartissent de la manière suivante :**
 - **Temps de formation en centre de formation : 112h**
 - **Temps de formation à distance : 27h**
 - **Temps de classes virtuelles : 15h**
- ✓ **Alternance : 80h en structure professionnelle**
- ✓ **Certification : 1h50**

Adaptation du parcours de formation

- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ainsi que des équivalences. Ces adaptations éventuelles se feront lors du positionnement.
- L'acquisition du CQP ALS peut se faire par validation d'acquis d'expérience (VAE)

Nombre de participants

20 participants maximum

Directeur de formation

Cécile FARES SOARES, coordinatrice des CQP ALS, experte dans le domaine des activités tendance.

Formateurs et/ou Intervenants

Nos formateurs sont des professionnels et/ou experts dans leur domaine d'activité

Cécile Faria Soares - Mélanie Briche – Carol Guibert – Raphaëlle Godart

Points forts

- Un accompagnement personnalisé tout au long du dispositif de formation
- Une formation opérationnelle centrée sur la maîtrise des familles d'activités et la sécurité
- De la flexibilité dans votre organisation grâce à la plateforme d'apprentissage
- Des activités ludiques et interactives pour apprendre en s'amusant
- Des points de situation avec privilégié avec un formateur pour mieux vous accompagner
- Un accompagnement personnalisé dans votre projet professionnel
- Une ouverture vers un réseau de structures associatives partout sur le territoire métropolitain et d'Outre-mers.

Bénéfice métier

Animer des séances d'activités physiques tout public en face à face pédagogique.

Modalités de certification et validation

Pour y accéder : Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini lors du Plan Individuel de Formation (PIF)

Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

Epreuves : Ecrit - Oral

- Elaboration d'un cycle de séances sur la base du terrain de stage
- Entretien individuel sur le cycle de séances

Epreuve : Animation de séance

- Mise en situation d'animation d'une séance
- Entretien individuel sur la séance

Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Epreuves : Ecrit - Oral

- Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage
- Entretien oral

Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Epreuves : Ecrit - Oral

- Présentation d'un projet professionnel
- Entretien oral

Diplôme ou certification remis

Au terme de la formation et suite aux épreuves de certification, vous serez titulaire du « **Certificat de Qualification Professionnel Animateur de Loisir Sportif option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression** ».

Diplôme délivré par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation et la branche professionnelle du sport.

En fin de formation

- Un questionnaire d'évaluation de la formation vous sera adressé via Forms.
- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation via des quizz, des mises en situation, et dossiers de soutenance pour les formations nécessitant l'avis d'un jury.

Pour aller plus loin

Suite à cette formation vous pouvez vous spécialiser dans le champ du sport <https://formationepgv.com/se-specialiser/> et/ou prolonger votre formation en suivant un parcours de niveau supérieur.

Frais de formation

- **Frais d'inscription** : frais de dossier, positionnement et certification (OC SPORT) : **150.00 €**
- **Frais pédagogiques** : **2464.00 €** (En cas de non prise en charge, vous rapprocher du service formation pour une étude individualisée)
- Frais de transport, Frais annexes (hébergement, restauration) : à la charge du stagiaire ou du financeur

Renseignements et inscription

- **Contact de l'OF** : ✉ formation.occitanie@comite-epgv.fr ☎ **05. 34. 25. 77. 90**